

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 21 (1998)

Heft: 1: 20 Jahre Archäologie der Schweiz = 20 ans archéologie suisse = 20 anni archeologia svizzera

Artikel: Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin

Autor: Moinat, Patrick / Gallay, Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin

Patrick Moinat et Alain Gallay

Point n'est besoin de présenter ici, une fois encore, la nécropole du Petit-Chasseur siége en ville de Sion en Valais, au cœur des Alpes suisses. Qu'il nous suffise de dire que cet ensemble funéraire est occupé de la fin du Néolithique, vers 3200 av. J.-C., jusqu'à la fin du Bronze ancien, vers 1600 av. J.-C., et que les stèles anthropomorphes intégrées dans la construction des monuments funéraires ont fait le renom de ce site.

La plupart des travaux antérieurs ont surtout abordé les problèmes posés par la rupture constatée dans l'histoire de la nécropole au moment où, vers 2450 av. J.-C., apparaît la céramique campaniforme et probablement également un nouveau type de décoration des stèles. Nous aimerions insister ici sur un aspect complémentaire de la question, celui de la continuité historique locale. Nous élargirons donc le cadre du débat au Néolithique du haut bassin rhodanien en couvrant l'ensemble de son développement, de l'aube du 5ème millénaire jusque vers 2200 av. J.-C., date marquant le début de l'âge du Bronze.

De nombreux travaux récents permettent en effet pour la première fois de décrire l'évolution générale des rites funéraires du haut bassin rhodanien et de démontrer que la nécropole du Petit-Chasseur est également l'aboutissement d'un développement local dont l'origine remonte au début du Néolithique. Mis à part les travaux dans les nécropoles à tombes de type Chamblandes vaudoises de Lausanne-Vidy et Pully-Chamblandes¹, mentionnons tout particulièrement les fouilles effectuées dans les nécropoles du même type de la ville de Sion², ainsi que la réévaluation de la stratigraphie de Collombey-Barmaz et les travaux effectués sur le dolmen MXII du Petit-Chasseur.

En insistant sur cette continuité, nous aimerions montrer que le mégalithisme naît d'une transformation progressive des rites funéraires dans un contexte culturel qui, à chaque étape de son histoire, intègre stabilité du peuplement, devenir propre et apports extérieurs et que cette transformation révèle un lent changement de la nature des structures sociales.

Un modèle du développement des sociétés néolithiques et des rites funéraires

Dans toutes les sociétés où la structure politique reste essentiellement fondée sur la parenté, les unités sociales tendent à conserver entre elles des distances maximales afin de minimiser les cas de conflits. La cohésion reste faible, jusqu'au moment où, la densité du peuplement atteignant un certain seuil, apparaissent des structures de pouvoir plus contraignantes. Cette dynamique se retrouve dans les sociétés néolithiques. A une phase d'expansion des sociétés agricoles à partir du Proche Orient, qui correspond à un front pionnier et à une situation de frontière mouvante, succède une phase de stabilisation et de fixation relative des groupements humains dans des terroirs particuliers, à un moment où la diffusion de l'araire en Europe a profondément modifié les relations de l'agriculteur avec son environnement. Enfin plusieurs auteurs se sont attachés à démontrer qu'une certaine inégalité sociale semble se manifester dans la dernière partie de l'évolution du Néolithique. Nous pouvons ainsi distinguer dans l'évolution du Néolithique cinq phases de développement :

processus de segmentation l'emportent nettement sur les processus de réunion.

3. Phase néopionnière caractérisant la poursuite du processus précédent dans des régions plus marginales comme les Alpes ou le nord de l'Europe.

4. Phase de stabilisation résultant de l'établissement de frontières plus stables, une période où processus de segmentation et de réunion des unités sociales s'équilibrent.

5. Phase de hiérarchisation où les interactions entre sociétés entraînent compétition et hiérarchisation.

L'analyse des rituels funéraires néolithiques permet de son côté de distinguer six complexes de pratiques dont certaines peuvent se combiner de façons diverses :

A : Sépultures intégrées aux habitations pouvant témoigner de rituels variés, inhumations individuelles ou collectives, sépultures secondaires, conservation séparée des crânes, etc.

B : Inhumations individuelles, souvent en position repliée, et apparition des cimetières séparés des habitations.

C : Collectivisation des tombes. Plusieurs individus sont intégrés dans une même structure funéraire de manière synchronique ou successive.

D : Mégalithisme. Le monument funéraire prend une dimension monumentale. Ce phénomène concerne d'abord un nombre restreint d'individus, puis tend à réunir une population de plus en plus importante.

E : Hétérogénéisation des mobiliers funéraires. Les dotations des tombes se différencient au niveau de la «richesse».

F : Retour à la tombe individuelle marquée d'un monument funéraire de petites dimensions comme un tumulus.

La liaison entre cette classification des rituels funéraires et l'évolution des sociétés néolithiques n'est pas immédiate. Il n'existe pas, à l'échelle continentale, de relations simples entre la façon dont nous concevons l'histoire, le développement économique et social des sociétés néolithiques et les transformations enregistrées par les rituels funéraires au niveau archéologique. Le tableau de concordances présenté n'est qu'un canevas destiné à orienter la réflexion. Nous tenterons de la mettre ici à l'épreuve de faits du haut bassin rhodanien.

Mégalithisme et ethnologie

Parallèlement à la liaison établie entre les rituels funéraires et la société, nous devons aborder la question des menhirs, des ali-

Phases de développement	Complexes rituels funéraires						Structures sociales
	A	B	C	D	E	F	
5. Hiérarchisation				y	y	x	Chefferie
4. Stabilité			y	y	y		Protochefferie
3. Néopionnier	y	x	x				
2. Pionnier	x	x					Société égalitaire
1. Formatif	x						

Tableau 1.
Concordances entre les phases de développement des sociétés néolithiques européennes et les rituels funéraires. y : le cas du haut bassin rhodanien.

1. Phase formative correspondant à l'élaboration des économies de production au Proche Orient.
2. Phase pionnière contemporaine de la première néolithisation de l'Europe à un moment où les



fig. 1
Sembrancher, val de Bagnes (VS).
Inhumation individuelle en ciste de
type Chamblandes.
(Photo Département d'anthropo-
logie et d'écologie, Genève).
Sembrancher VS. Einzelgrab,
Steinkiste Typ Chamblandes.
Sembrancher VS. Inumazione
individuale in cista di tipo
Chamblandes.

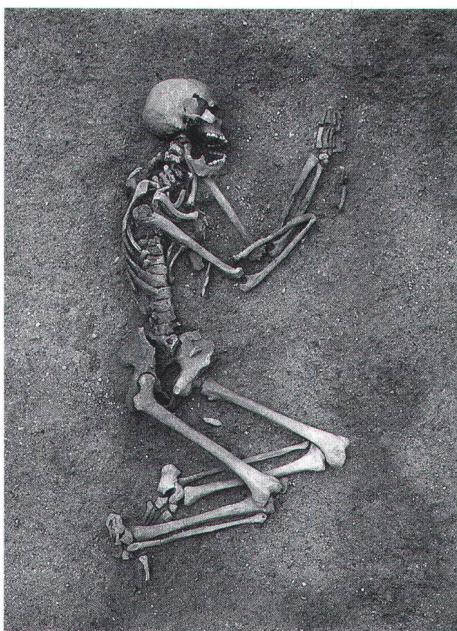


fig. 2
Lausanne-Vidy (VD). Inhumation
individuelle en coffre de bois.
(Photo P. Moinat, MHAVD).
Lausanne-Vidy VD. Einzelgrab,
Holzkiste.
Losanna-Vidy VD. Inumazione
individuale in bara di legno.

Ces quelques remarques permettent d'éclairer la situation que nous allons décrire, dans laquelle une première phase voit une séparation claire entre les aspects cultuels et funéraires, puis, au Néolithique final et au Campaniforme, une association des deux manifestations.

Le cas du haut bassin rhodanien

Dans ce cadre géographique qui comprend le pourtour du Léman et la vallée du Rhône située en amont, nous nous attarderons sur trois aspects : d'une part les pratiques funéraires, comprenant les modes d'inhumation et les mobiliers déposés dans les tombes, d'autre part l'organisation spatiale à l'intérieur des nécropoles et entre ces dernières. Enfin, chaque fois que c'est possible, nous tenterons de faire le lien avec les manifestations mégalithiques.

Phase 1 : Au temps de la première colonisation

Le premier peuplement du haut bassin rhodanien correspond à une phase néo-pionnière qui procède successivement d'apports italiens (Néolithique ancien, groupe d'Isolino di Varese vers 5000 av. J.-C.), puis rhodaniens (Néolithique moyen I, Protocortaillod-Saint Uze, à partir de 4700 av. J.-C.).

Les sépultures apparaissent en Valais central dans la première moitié du cinquième millénaire. Les sites de Sion-Ritz et Sion-Collines fournissent deux nécropoles de 15 et 25 tombes en cistes. Le coffre funéraire, de quatre à six dalles, est implanté dans une fosse profonde, puis recouvert d'une dalle et d'un bourrage de blocs ou de terre. Le corps est déposé sur le côté gauche, membres repliés, l'inhumation double ne touche dans un premier temps que des tombes associant un adulte à un ou deux enfants.

A l'exception de quelques architectures en coffre de bois, l'impression qui ressort de ces cimetières est l'homogénéité. L'orientation des tombes au nord-est ou à l'est, le groupement en petites nécropoles et la très faible dotation en mobilier sont autant d'arguments pour parler d'une égalité devant la mort. Le mobilier comprend uniquement une série de bracelets réalisés dans une valve de coquille marine ou confectionnés au moyen de deux lames d'émail provenant de défenses de sanguliers.

gnements et des stèles, associés ou non au contexte funéraire. Nous avons cherché à établir certaines analogies entre les sociétés traditionnelles qui érigaient des mégalithes et les manifestations cultuelles de l'Europe néolithique dès le cinquième millénaire³. Il s'agissait de voir si l'on pouvait faire état de certaines concordances entre les plans économique, technique, social, politique ou religieux.

Devant la diversité des situations, une telle recherche se doit d'être menée avec la plus grande prudence et il s'avère bien difficile de dégager des constantes applicables aux sociétés anciennes. Plusieurs points méritent pourtant d'être relevés.

L'érection de menhirs, la réalisation d'alignements ou l'association de figurations humaines en contexte funéraire sont le fait de deux grands types de sociétés. Les sociétés de rangs (que nous qualifions ici de protochefferies) où la suprématie politique est acquise par certains individus au cours de leur vie, et les sociétés de classes, plus fortement hiérarchisées dans lesquels le pouvoir est le plus souvent héréditaire. On constate ainsi que le développement du mégalithisme semble lié à ces deux types

de sociétés dans lesquels on assiste à un renforcement des inégalités. L'apparition des menhirs dans le Néolithique européen est donc à considérer comme l'un des signes de la hiérarchisation des sociétés anciennes.

D'autres remarques peuvent être faites concernant les explications que l'on peut donner du mégalithisme européen au regard des exemples ethnologiques. A de très rares exceptions, les sociétés de rangs n'associent pas l'érection de menhirs ou de stèles au contexte funéraire. Les pierres sont dressées à l'occasion de cérémonies de prise de grade. On retrouve la même situation dans les sociétés de classes, chez lesquelles s'ajoutent également des stèles dressées en contexte funéraire. Dans ce cas, le rituel funéraire peut être associé aux menhirs dans une aire délimitée, mais aussi séparé en des lieux différents. En contexte funéraire, les menhirs ou les figurations de personnages doivent être compris comme l'expression de la sacralisation d'un personnage réel, ayant acquis, d'une façon ou d'une autre, une position privilégiée dans la société, plutôt que la représentation d'une divinité.



fig. 3
Lausanne-Vidy (VD). Ensemble du mobilier en roche verte de la nécropole. La hache marteau provient d'une tombe en ciste (cf. fig. 4). Les autres objets accompagnaient des défuntés inhumés en pleine terre.
(Photo Fibbi-Aeppli, MCAHL).
Grabbeigaben aus Grüngestein.
Die Hammeraxt stammt aus einem Steinkistengrab, die übrigen Beigaben lagen bei Erdbestattungen.
Losanna-Vidy VD. Insieme degli elementi di corredo in pietra verde della necropoli. L'ascia-martello proviene da una tomba in cista, gli altri oggetti si trovavano in tombe di inumati in piena terra.



fig. 5
Pully-Chamblandes (VD). Pectoral en défenses de suidés provenant d'une sépulture. Exemplaire découvert lors des fouilles de 1901.
(Photo J.G. Elia).
Pully-Chamblandes VD. Brustzier aus Eberzahnlamellen. Grabbeigabe.
Pully-Chamblandes VD. Pettorale in zanne di suino proveniente da una sepoltura scoperta nel 1901.



fig. 4
Lausanne-Vidy (VD). Détail d'une inhumation double à personnage central dans une tombe en ciste. Un homme est inhumé en premier au centre (crâne de droite). Une femme est inhumée en second sur le bord gauche de la tombe. Sous sa nuque, on distingue une hache-marteau déposée après bris intentionnel de la pointe.
(Photo P. Moinat, MHAVD).
Lausanne-Vidy VD. Detail einer Doppelbestattung in einer Stein-Kiste. Als erster wurde ein Mann in der Mitte bestattet (Schädel rechts), anschliessend eine Frau am linken Kistenrand. Unter ihrem Nacken liegt eine absichtlich zerstörte Hammeraxt.
Losanna-Vidy VD. Dettaglio di un'inumazione doppia, con un personaggio centrale in una tomba a cista. Dapprima venne inumato un uomo (cranio sulla destra), seguito in un secondo tempo una donna, inumata sul margine sinistro della cista. Sotto la sua nuca si intravede l'ascia-martello.



fig. 6
Pully-Chamblandes (VD). Petite figurine en pierre découverte en 1925 dans une ciste de Chamblandes. Elle peut être comparée par sa forme aux statues-menhirs. Hauteur de la pièce 14,5 cm.
(Photo J.G. Elia).
Pully-Chamblandes VD. 1925 in einer Steinkiste entdeckte Steinfigur. Sie kann von ihrer Form her mit den Menhirstelen verglichen werden.
Pully-Chamblandes VD. Piccola figurina in pietra, scoperta nel 1925 in una cista di Chamblandes, associabile quanto alla forma alle statue-menhir.

Ces observations ne concordent que partiellement avec la situation que l'on rencontre, à partir de 4500 av. J.-C., dans le bassin lémanique. Dès la seconde moitié du cinquième millénaire, deux sites présentent des tombes en fosse ou en coffre de bois : Allaman et Lausanne-Vidy (fig. 2). A l'image de cette dernière nécropole, cistes de dalles et tombes en fosse co-existent, mais l'inversion des proportions entre le Léman et le Valais est significative. Deux tiers de tombes en pleine terre à Lausanne contre moins de dix en Valais qui compte pourtant plus d'une centaine de tombes appartenant à cette première phase (Collombey-Barmaz I et II, Sion-Sous le Scex). L'opposition est ici régionale, elle se reflète non seulement dans l'architecture, mais également dans le mobilier funéraire, plus abondant et plus diversifié dans le bassin lémanique.

A partir de 4300 av. J.-C. une série de manifestations font état de distinctions entre les individus. D'abord assez discrètes, elles touchent les dotations en mobilier et le type d'inhumation. C'est à Lausanne-Vidy que les ensembles les plus parlants ont pu être étudiés. L'inhumation simple est accompagnée dans certains cas de tombes doubles, dans lesquelles un personnage est placé au centre de l'architecture. Le second individu est déposé sur l'un des bords de la tombe, lorsqu'il s'agit d'une inhumation simultanée, ou déplacé lorsque le dépôt des corps est successif. Ces inhumations peuvent prendre place dans des coffres de bois ou, le plus souvent, dans des tombes en ciste et rappellent les tombes chasséennes de la Drôme où ce type de pratique funéraire a été mis en évidence pour la première fois. Les dépôts d'objets concernent soit des outils ou des armes en pierre polie (fig. 3), hache à talon pointu, hache-marteau, associées à des adultes, soit des ensembles plus imposants comportant de la céramique, des pointes de flèches et des parures composées de dents perforées, de coquilles méditerranéennes ou de perles en pierre. Ce type d'évolution se retrouve en Valais dans les tombes de Saint-Léonard-Les Bâtiments et de Brig-Glis.

Un certain élargissement de l'emprise territoriale (nouveau front pionnier ?) se manifeste néanmoins en Valais central dès cette époque avec des établissements comme Savièse-Château de la Soie situé en limite de l'étage montagnard, où sont conservés des rituels simples localisés dans l'habitat.

Les nécropoles de cette première phase (phase 1), tant dans le canton de Vaud

qu'en Valais, peuvent comporter 20 à 40 tombes et restent très difficiles à associer, de façon spécifique, à un habitat, sauf dans le cas du Château de la Soie. On constatera pourtant que les ensembles apparaissent relativement cohérents. En Valais, habitats et nécropoles occupent les cônes d'alluvions en bordure de la plaine du Rhône, avec une forte concentration en Valais central. Des habitats de colline existent dès cette période (Sion-Tourbillon). Pour le Léman, Lausanne-Vidy est le seul exemple pour lequel on puisse faire état d'une relation habitat-nécropole, mais la contemporanéité stricte des deux occupations n'est pas démontrée.

Enfin, la présence à Sion et à Lutry de deux alignements de menhirs pose la question de la relation que l'on peut établir entre le domaine funéraire et cette première forme de mégalithisme. Il n'existe pour cette phase aucun lien direct entre les deux manifestations, on ne rencontre pas de tombes marquées d'un menhir ou de petites statuettes en dépôt dans les sépultures, comme c'est parfois le cas dans d'autres contextes culturels. La proximité reste néanmoins évidente au chemin des Collines à Sion, où nécropole et alignement se retrouvent dans un même lieu.

Le bilan que l'on peut tirer de cette première phase voit donc l'établissement précoce de grandes nécropoles dans la vallée du Rhône, des pratiques funéraires très homogènes et, dès le dernier tiers du cinquième millénaire, une amorce de distinction de statut qui prend essentiellement trois formes. La première est la dotation en armes ou en objets de «prestige» dans des tombes d'adultes. La seconde correspond aux sépultures doubles, simultanées ou successives, à «personnage central» (fig. 4). Enfin la troisième voit des dotations spectaculaires dans les tombes d'enfants ou d'adolescents composées de céramiques et de parures.

Phase 2 : Stabilisation du peuplement et front néopionnier dans les vallées alpines

La stabilisation du peuplement se renforce avec le plein développement de la civilisation de Cortaillod (Néolithique moyen II, vers 4000 av. J.-C.), époque à laquelle apparaissent les premières stations littorales palafittiques du Léman.

Au premier abord, architectures et pratiques funéraires n'apparaissent pas fondamentalement changées durant le quatrième millénaire; les mêmes nécropoles sont toujours occupées, les dotations en

mobilier sont alors faibles ou absentes. Deux aspects indiquent par contre une tendance à la «collectivisation» des sépultures.

Le nombre d'individus inhumés dans les cistes augmente sensiblement. Trois à quatre corps peuvent être disposés dans la même sépulture, avec toutes les variations possibles en ce qui concerne les modes de dépôt. Il existe tout d'abord des inhumations successives, de trois à cinq corps, sans remaniement évident du contenu de la tombe. De plus, fait nouveau, certaines sépultures sont utilisées pendant de plus longues périodes, avec la constitution de deux ou trois niveaux d'inhumations. Dans ces cas, on assiste à des prélèvements touchant les crânes ou les grands os des membres. Ces gestes peuvent être considérés comme rituels ou, plus vraisemblablement, sont liés à la gestion de l'espace interne. Enfin un troisième type de dépôt se caractérise par la réalisation de réductions: des os viennent prendre place dans une petite fosse creusée à l'intérieur de la ciste, avant de nouvelles inhumations. Toutes ces pratiques témoignent d'une volonté de regrouper les individus dans une même architecture. La présence fréquente d'un homme, d'une femme et d'un ou plusieurs enfants démontre que ces petits caveaux ont très vraisemblablement un caractère familial.

L'architecture traduit très faiblement cette évolution des pratiques funéraires. On constate que les coffres de dalles sont utilisés de façon exclusive, aussi bien en Valais que sur les bords du Léman. Ils sont mieux construits, souvent formés de quatre dalles bien agencées. Les quelques stratigraphies disponibles montrent que le coffre n'est plus implanté dans une fosse profonde, mais que les dalles de couvertures sont en surface du sol. Toutes ces observations démontrent que, à l'inverse de la phase précédente, la ciste est désormais conçue pour être ouverte à plusieurs reprises.

Le mobilier est essentiellement représenté par la parure. Le pectoral en défenses de sangliers est un des rares objets encore déposé dans les sépultures, soit au fond de la tombe à Pully-Chamblanches, soit sur les individus inhumés à Corseaux-En Seyton, près de Vevey (fig. 5). Il se compose d'une série de vingt à trente-cinq lames d'émail biforées obtenues à partir de défenses de sanglier. Sa valeur symbolique peut être démontrée du fait du nombre de sangliers nécessaires à sa confection, et du fait de son dépôt dans des inhumations doubles à personnage central.



fig. 7
Lutry-La Possession (VD).
Alignement de menhirs. Au
premier plan, dans la partie
incurvée de l'alignement, se
trouvait la stèle gravée (fig. 8).
(Photo MHAVD).

Lutry-La Possession VD.
Menhirreihe. Im Vordergrund,
im gerundeten Teil der Steinreihe,
fand sich die verzierte Stele.
Lutry-La Possession VD. Allineamento
di menhir. In primo piano,
nel settore incurvato dell'allineamento,
si trovava una stele incisa.

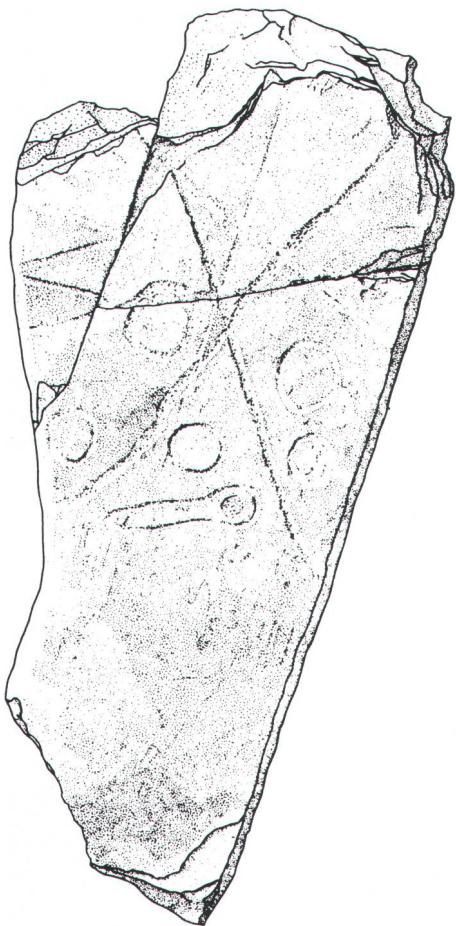


fig. 8
Lutry-La Possession (VD). Dessin
de la stèle gravée (M14). Baudrier,
cercles et ligne de zigzag accom-
pagne «l'objet», connus en
France dans le groupe Rouergat.
(Dessin S. Favre).

Lutry-La Possession VD. Zeich-
nung der verzierten Stele (M14).
Lutry-La Possession VD. Disegno
di una stele incisa (M14)

La continuité entre les deux premières phases s'inscrit également dans la durée de fréquentation des nécropoles. La situation doit à nouveau être modulée entre le bassin lémanique et la haute vallée du Rhône.

Pour les nécropoles lémaniques, on reviendra sur le site de Lausanne-Vidy, dont la durée de fréquentation peut être fixée au millénaire d'après les dates actuellement disponibles. Si le début de l'utilisation, placée dans la seconde moitié du cinquième millénaire, peut être discutée, la fin de sa fréquentation se situe vers 3300 av. J.-C. et correspond à l'apparition des architectures en surface du sol. Au delà du passage des tombes en pleine terre aux cistes en dalle, une continuité se retrouve pour certains objets, comme le pectoral en défenses de sangliers, qui couvre toute la séquence d'utilisation des cistes.

En Valais, la situation apparaît différente, puisqu'on a la preuve que certains ensembles sont abandonnés très tôt, dès la seconde moitié du cinquième millénaire, comme pour la nécropole de Sion-Ritz qui ne persiste pas au-delà du Cortaillod ancien. Les inhumations multiples ou collectives en cistes ne sont connues d'autre part que par des fouilles anciennes ou par des sauvetages très limités en surface, si bien qu'il est difficile de préciser si la situation est identique.

Un autre aspect relatif à la géographie valaisanne semble témoigner alors de l'extension d'un nouveau front pionnier dans les vallées latérales au cours de cette période, front associé à de petits cimetières liés à des habitats comme Sembrancher et Villettes dans le Val de Bagnes, alors que les sépultures multiples ou collectives se concentrent dans la seule plaine du Rhône, à Sion-Montorge et peut-être aussi à Corbassières.

Beaucoup des arguments évoqués pour cette seconde phase tendent à démontrer que les grandes nécropoles ne sont pas forcément des sites liés à un seul habitat, mais qu'ils doivent être envisagés comme des sites centraux dans lesquels une partie seulement de la population est inhumée, adultes ou enfants ayant peut-être une position sociale ou un statut particulier, donnant accès à la nécropole. On aurait ainsi des cimetières regroupant des pratiques funéraires complexes et, dans les vallées latérales, des ensembles périphériques plus petits liés aux habitats et conservant la pratique de l'inhumation individuelle.

Le dernier aspect à envisager est celui des relations entre domaine funéraire, symbolique et menhirs. Trois exemples permettent de dire que ces deux aspects sont désormais liés à l'intérieur même des nécropoles. Les marquages de tombes sont très vraisemblables pendant toute la période d'utilisation des cistes, c'est tout au moins la constatation que l'on peut faire sur la base de la quasi-absence de recoulements entre les sépultures. Pourtant, c'est dans la nécropole de Corseaux que fut découvert le premier bloc interprétable comme une petite stèle. Le second exemple concerne une grande ciste de Lausanne-Vidy. La couverture de cette sépulture collective est très massive et présente le dégagement d'un rostre orienté à l'est, comme les corps inhumés dans la tombe. Le dernier exemple provient d'une sépulture de Chamblaines fouillée en 1925 et dont le mobilier se compose d'un petit objet en pierre d'une quinzaine de centimètres de longueur. Cet objet peut être comparé par sa forme aux statues-menhirs, avec le dégagement de la tête et des épaules (fig. 6). Bien que très dis-

crêtes, ces manifestations annoncent déjà les stèles anthropomorphes qui seront dressées devant les monuments du Petit-Chasseur.

Le bilan des éléments connus dans les cistes de type Chamblandes montre que toutes les pratiques funéraires dont on peut faire état dans les dolmens sont déjà connues dans les phases plus anciennes. La seule exception concerne les rites de condamnation des monuments par le feu. Il est pourtant très probable que les dalles de couverture massives de certaines cistes puissent marquer le moment où l'on décide d'abandonner définitivement le caveau. On notera également que toutes les pratiques funéraires complexes restent limitées aux sites d'exception que l'on peut déjà considérer comme des sites »centraux».

Phase 3: Hiérarchisation et différenciation sociale

Nous pouvons fixer cette troisième phase vers la fin du quatrième millénaire, au moment de la construction des premiers monuments de la nécropole du Petit-Chasseur (Néolithique final, vers 3200 av. J.-C.). Malgré le rayonnement de cet ensemble très spectaculaire, il convient de reconnaître qu'il s'agit pour l'instant du seul contexte funéraire de ce type connu dans la vallée du Rhône. Le deuxième point concerne l'alignement de Lutry où une stèle gravée faisant partie de l'alignement atteste de la poursuite d'une fréquentation

de cet ensemble qui ne sera abandonné qu'au Bronze ancien (fig. 7-8).

Dans le domaine des pratiques funéraires, la spécificité de cette phase de hiérarchisation tient à notre sens à trois phénomènes:

- D'une part la construction d'architectures érigées en surface du sol, qui nécessite la mobilisation d'un groupe humain plus important.
- D'autre part le mode de recrutement des individus inhumés. Si l'on pouvait évoquer un fonctionnement de type familial pour les petites sépultures du Néolithique moyen, il faut envisager un recrutement beaucoup plus large pour les monuments mégalithiques, dans lesquels le nombre d'inhumés est en forte augmentation.
- Enfin l'association des stèles au contexte funéraire prend sa pleine mesure à cette même époque.

La séquence chronologique du Petit-Chasseur commence avec la construction des dolmens MXII et MVI, deux dolmens à soubassement triangulaire. La chambre rectangulaire est prolongée par deux antennes, son accès est assuré par une entrée latérale (fig. 9-11). La chambre est entourée d'un podium, soit d'un soubassement triangulaire constitué de pierres soigneusement assemblées. La masse de pierre du soubassement du dolmen MXII, le plus ancien des deux, indique que la chambre devait être partiellement enfouie. Dans le cas du dolmen MVI, plus récent, la chambre est par contre nettement dégagée.

Les dolmens à antennes de type Petit-Chasseur apparaissent avec le Campaniforme, vers 2450 av. J.-C. Ils dérivent probablement de la forme précédente, mais le soubassement triangulaire est abandonné, la chambre est construite selon les mêmes principes, avec des antennes à l'avant du monument et une entrée latérale (fig. 12-14).

Enfin un troisième type, les cistes de type Petit-Chasseur, sont des coffres mégalithiques de plus petites dimensions, construits en surface du sol, avec ou sans antennes, mais dépourvus d'entrée.

Les inhumations vont se succéder pendant toute la durée d'utilisation de la nécropole. De ce fait, le mode de dépôt des corps est relativement difficile à restituer. Le dolmen MXII, rapidement abandonné après l'arrachage des dalles qui constituaient la chambre, offre un »instantané« des inhumations. Il contenait un minimum de 90 individus, déposés sur le dos, têtes orientées au sud ou au nord, les bras et les jambes faiblement repliés. Les corps n'ont probablement pas été déplacés volontairement car le désordre qui règne à l'intérieur de la chambre est plus vraisemblablement le fait des passages répétés lors de nouvelles inhumations. Seuls les crânes font l'objet d'un rangement et peut-être d'un empilement formant un véritable mur contre la dalle sud du monument, à l'intérieur de l'espace funéraire.

Le dolmen MVI, utilisé pendant une période beaucoup plus longue, sert à l'inhumation pendant une première phase d'utilisation. Avec le Campaniforme, la chambre

fig. 10
Petit-Chasseur (VS). Dolmen MVI,
Néolithique final, phase récente.
(Photo Département d'anthropologie et d'écologie, Genève).
Petit-Chasseur VS. Dolmen MVI.
Spätneolithikum, jüngere Phase.
Petit-Chasseur VS. Dolmen MVI.
Neolithico finale, fase recente.



fig. 12
Petit-Chasseur (VS). Dolmen MXI,
Campaniforme.
(Photo Département d'anthropologie et d'écologie, Genève).
Petit-Chasseur VS. Dolmen MXI,
Glockenbecherzeit.
Petit-Chasseur VS. Dolmen MXI.
Campaniforme.

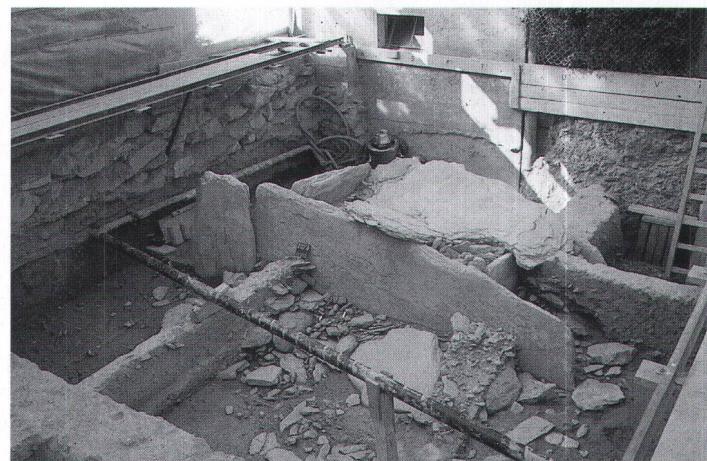




fig. 9
Nécropole du Petit-Chasseur (Sion, VS). Mobilier funéraire du Néolithique final, phase ancienne présentant une influence de la civilisation de Ferrières (Dolmen MXII). (Photo H. Preisig, Sion). Petit-Chasseur VS. Spätneolithische Grabbeigaben einer älteren Phase, welche Einflüsse der »civilisation de Ferrières« verrät (Dolmen MXII).
Petit-Chasseur VS. Corredo funerario del Neolitico finale, fase antica, caratterizzata dall'influenza della »città di Ferrières« (Dolmen MXII).



fig. 11
Petit-Chasseur (VS). Mobilier funéraire du Néolithique final (Dolmen MVI). (Photo H. Preisig, Sion). Petit-Chasseur VS. Grabbeigaben des Spätneolithikums (Dolmen MVI).
Petit-Chasseur VS. Elementi di corredo del Neolitico finale (Dolmen MVI).

fig. 13
Petit-Chasseur (VS). Mobilier funéraire campaniforme (Dolmen MVI). (Photo H. Preisig, Sion). Petit-Chasseur VS. Grabbeigaben der Glockenbecherzeit (Dolmen MVI).
Petit-Chasseur VS. Elementi di corredo del Campaniforme (Dolmen MVI).

fig. 14
Petit-Chasseur (VS). Mobilier funéraire campaniforme (Dolmen MVI). (Photo H. Preisig, Sion). Petit-Chasseur VS. Grabbeigaben der Glockenbecherzeit (Dolmen MVI).
Petit-Chasseur VS. Elementi di corredo del Campaniforme (Dolmen MVI).



funéraire est vidangée de son contenu, les crânes sont alors déposés à l'extérieur, le long du podium triangulaire. C'est à cette époque qu'intervient la construction du dolmen MXI, également employé pour des inhumations, dont certaines sont peut-être en position assise (fig. 15).

Mais le site du Petit-Chasseur est avant tout connu par les découvertes de stèles gravées figurant des personnages symbolisés. Un premier type ne comporte que des figurations dont la tête est faiblement dégagée. Elles portent des représentations de poignards à lame triangulaire ou de spirales en cuivre (fig. 16). Le second type correspond à l'occupation campaniforme et se caractérise par des têtes bien dégagées dont le nez est marqué par une arête rectangulaire. Elles sont décorées de motifs géométriques, de figurations d'arc et de flèches (fig. 17). Ces stèles sont érigées devant les monuments, comme en témoignent les traces de fossés à l'avant du dolmen MVI. Elles sont dressées pendant des durées assez courtes, avant d'être brisées et réutilisées dans la construction des coffres.

Deux interprétations, peut-être complémentaires, peuvent expliquer la présence de stèles dressées et réemployées dans la construction des monuments. La première consiste à reconnaître dans ces figurations des personnages de haut rang, des ancêtres ou des divinités tutélaires, dont les effigies sont dressées devant les monuments. Ces stèles ne gardaient leur pleine signification que pendant un temps assez court, puisqu'on les retrouve rapidement dans la construction des monuments. La seconde consiste à voir dans ces manifestations l'expression d'une idéologie complexe propre à l'ensemble des figurations du monde alpin et dans laquelle le soleil tient une place prépondérante.



fig. 15
Petit-Chasseur (VS). Ossuaire campaniforme du dolmen MXI.
(Photo Département d'anthropologie et d'écologie, Genève).
Petit-Chasseur VS. Glockenbecherzeitliche Gräber.
Petit-Chasseur VS. Sepoltura del Campaniforme.

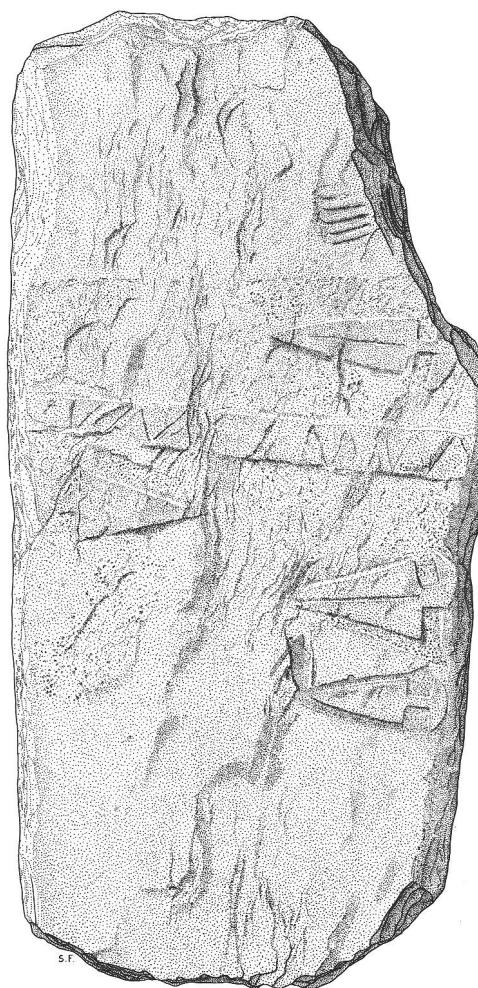


fig. 16
Petit-Chasseur (VS). Dolmen MXI.
Stèle du Néolithique final avec
représentation de poignards de
type Remedello. (Dessin S. Favre).
Petit-Chasseur VS. Dolmen MXI.
Stele des Spätneolithikums, mit
Darstellung von Dolchen Typ
Remedello.
Petit-Chasseur VS. Dolmen MXI.
Stele del Neolitico finale con
rappresentazione di pugnali di tipo
Remedello.

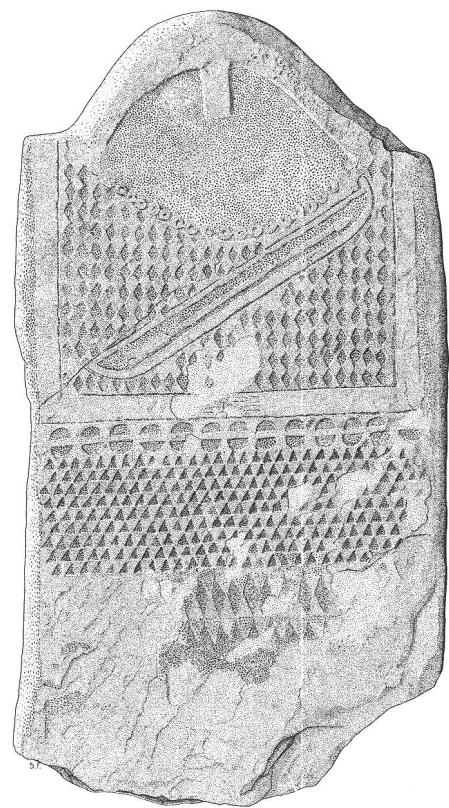
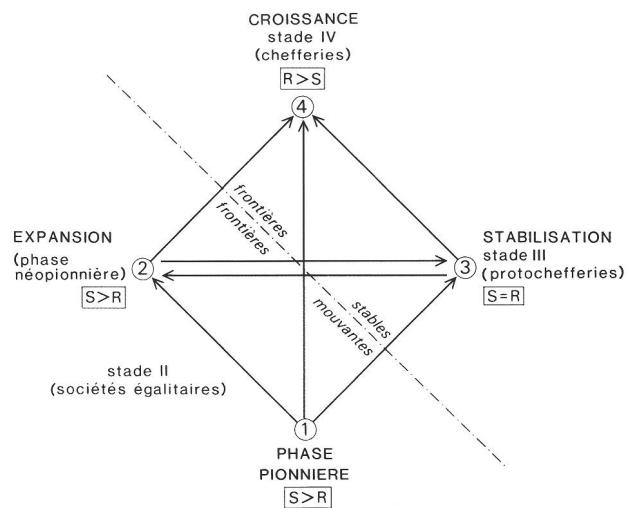


fig. 17
Petit-Chasseur (VS). Dolmen MXI.
Stèle campaniforme, figure
anthropomorphe d'un guerrier
armé d'un arc. (Dessin S. Favre).
Petit-Chasseur VS. Dolmen MXI.
Stele der Glockenbecherzeit.
Dargestellt ist eine menschliche
Figur, ein Krieger mit Bogen.
Petit-Chasseur VS. Dolmen MXI.
Stele campaniforme, figura
antropomorfa di guerriero armato
d'arco.

Phase 3 3200-2200 av. J.C.	Campaniforme Néolithique final	Vaud Léman R>S Stèle de Lutry	Valais central Plaine du Rhône R>S Petit-Chasseur	Valais Vallées latérales S=R ?
Phase 2 4000-3200 av. J.C.	Néolithique moyen II	S=R Pully- Chamblaines Corseaux Lausanne-Vidy	S=R Corbassières Montorge Sion-Sous le Scex	S>R Sembrancher Villettes
Phase 1.3 4300-4000 av. J.C.	Néolithique moyen I	S=R Lausanne-Vidy	S=R Saint Léonard Brig-Glis Sion-Sous le Scex	S>R La Soie
Phase 1.2 4500-4300 av. J.C.	Néolithique moyen I	S>R Lausanne-Vidy	S>R Sion-Sous le Scex Collombey- Barmaz	
Phase 1.1 4700-4500 av. J.C.	Néolithique moyen I	S>R ?	S>R Sion-Ritz Sion-Collines	

Tableau 2.
Développement général des rites funéraires néolithiques du haut bassin rhodanien et principales nécropoles.



Modèle de l'évolution des sociétés néolithiques européennes fondé sur la dynamique des peuplements. Chaque stade est défini par un équilibre variable entre les processus de segmentation (S) et de réunion (R) des unités domestiques composant les sociétés néolithiques. La formule S>R désigne des sociétés en expansion territoriale (phases pionnières et néopionnières), la formule S=R connote des phases d'équilibre où l'éclatement toujours possible des communautés agricoles est contrebalancé par des méca-

nismes de réunion (accueil de familles étrangères au sein des villages). La formule R>S désigne des processus de densification démographique. A une phase de frontières mouvantes caractérisant les périodes les plus anciennes de la néolithisation (Néolithique ancien et Néolithique moyen 1), succède une phase de frontières plus stables au cours de laquelle les mouvements de populations sont probablement plus limités (Néolithique moyen 2), et qui évoluera vers des peuplements plus denses (Néolithique final).

Pour terminer, on peut se demander ce que signifient les termes de continuité historique et de rupture pour le Campaniforme de Sion. A notre sens, les témoignages d'une continuité historique restent très forts et sont attestés par l'emploi d'une architecture et de pratiques funéraires découlant d'une longue évolution. De même, l'érection de menhirs à laquelle succède l'emploi des stèles en contexte funéraire s'inscrit dans une perspective historique continue. Mis à part le renouvellement des types d'objets déposés dans les tombes, les nouveautés qui apparaissent avec le Campaniforme restent de fait peu importantes et concernent essentiellement une certaine esthétique liée à l'iconographie, avec l'apparition des motifs géométriques, à laquelle s'ajoute le renouvellement des types d'armes figurés sur les stèles, le poignard cédant sa place à l'arc et à la flèche. C'est également à cette époque que l'on peut situer les premières vidanges intentionnelles d'anciennes sépultures (Violation du dolmen MVI par exemple) alors que les anciens occupants de la nécropole semblaient avoir jusqu'alors respecté le contenu des sépultures même en cas de destruction partielle du monument (dolmen MXII).

Conclusions

Le schéma présenté dans cet article rend compte de l'ensemble des observations actuellement disponibles pour les rites funéraires néolithiques du haut bassin rhodanien, Léman et haute vallée du Rhône. Ce dernier permet de proposer les remarques suivantes : Les datations de plus en plus précises des diverses nécropoles permettent de saisir la propagation d'un front néopionnier originaire du sud du bassin rhodanien en relation avec la civilisation de Cortaillod au sens large du terme pendant le Néolithique moyen 1 et 2.

Ce front pionnier est présent dans un Valais central probablement déjà néolithisé à partir de 4700 av. J.-C. C'est à ce niveau que s'élabore peut-être le rituel de type Chamblaines sous la double influence des populations locales et des contacts avec le sud des Alpes. Les pratiques associées à ce front paraissent homogènes et témoignent encore d'une société au sein de laquelle les inégalités restent très limitées (phases 1.1 et 1.2).

Les premiers signes d'une certaine inégalité se manifestent de façon conjointe sur le Léman, à Lausanne-Vidy, et en Valais, à Saint-Léonard et à Glis, dès 4300 av. J.-C. C'est à ce moment qu'apparaissent les inhumations multiples, sinon collectives.

Une certaine extension du front pionnier est observable à ce moment en Valais central avec une première occupation de l'étage montagnard sur le plateau de Savièse (Château de la Soie).

On notera que c'est dans ce contexte que se développe le premier grand commerce international des haches d'origine alpine témoignant de ce que les ethnologues dénomment des échanges compétitifs. Nous sommes bien ici déjà dans le contexte des sociétés de rangs qualifiées de systèmes à *Big Men* (phase 1.3).

Il est de première importance de noter à ce propos que l'aire d'extension des tombes de types Chamblaines paraît centrée sur le cœur du massif alpin, dans les zones proches des sources potentielles de pierres vertes en relation avec les affleurements de schistes lustrés. A Bertone, A. Bocquet a récemment montré avec beaucoup de pertinence qu'il est possible de définir une province culturelle proprement

alpine englobant le bassin lémanique, le Valais, le Val d'Aoste, les vallées de l'Orco et de la Doire baltée ainsi que la Tarentaise et la Maurienne, riches en découvertes néolithiques, issues d'une différenciation locale de la Civilisation de Cortaillod⁴.

Ces diverses régions communiquent entre elles facilement par les cols du Grand-Saint-Bernard, du Petit-Saint-Bernard, de la Vanoise et de la région du Mont Cenis, alors que les communications vers l'est avec la zone du sillon alpin restent beaucoup plus difficiles. Le développement des tombes Chamblandes, phénomène spécifiquement alpin, paraît ainsi clairement lié à des populations en relation directe avec les sources d'approvisionnement en roches vertes.

Le processus de stabilisation se renforce à partir de 4000 av. J.-C. Une série de transformations affecte le rituel funéraire : inhumations collectives, recrutement sélectif, dotations en mobilier hétérogènes, importance accrue de la monumentalité de la tombe, association possible avec des menhirs, sites centraux.

C'est donc à cette époque que se met en place en Valais une structure composée d'un noyau central en cours de stabilisation accompagné de nouveaux fronts périphériques de colonisation situés dans les vallées latérales, au sein desquels les populations conservent une structure sociale et des rites funéraires plus archaïques comme dans la vallée de Bagnes (phase 2).

A la fin du Néolithique, vers 3200 av. J.-C., la nécropole du Petit-Chasseur témoigne d'un nouveau pas dans l'évolution de la société en cours de hiérarchisation, une situation qui pourrait témoigner, soit d'une société de rangs au sens strict, dans laquelle le parcours du pouvoir suit une échelle strictement déterminée, soit déjà d'une société de classes. En Valais, la nécropole du Petit-Chasseur, unique en son genre dans la région étudiée, est certainement un site central regroupant les activités rituelles de plusieurs communautés du Valais central.

Il est par contre difficile de savoir, en l'état actuel des recherches, comment les fronts pionniers des vallées latérales évoluent au Néolithique final (phase 3).

L'apparition du Campaniforme s'inscrit enfin parfaitement dans la logique du phénomène. On a l'habitude de considérer cette civilisation comme le résultat d'une rupture dans le déroulement du Néolithique, quelles que soient les modalités sociales et politiques de cette transition. La lecture

que nous proposons de l'évolution des rites funéraires rhodaniens montre que l'épisode campaniforme du Petit-Chasseur s'inscrit en parfaite continuité d'une évolution dont les origines se situent à l'aube du Néolithique, une dimension dont il faut tenir compte également si l'on veut comprendre un jour les multiples sources de notre histoire.

- ¹ P. Moinat, Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le bassin Lémanique et la haute vallée du Rhône. Actes du 7ème colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-13 mars 1994. Bull. d'études préhist. et arch. alpines 5-6, 1994-95, 39-59; P. Moinat/W.E. Stoeckli, Croyances et rites funéraires. In: SPM II. La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age. Le Néolithique (Bâle 1995) 231-257.
- ² D. Baudais/C. Brunner/P. Curdy/M. David-Elbali/S. Favre/A. Gallay/P. Moinat/M. Mottet/J.-L. Voruz/A. Winiger, Le Néolithique de la région de Sion (Valais): un bilan. Bull. Centre genevois d'anthrop. 2, 1989-1990, 5-56.
- ³ A. Gallay, L'homme néolithique et la mort. Pour la science 164, 1991, 78-87; A. Gallay (ed.), Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Cat. d'exposition «Le soleil des morts : archéologie et bande dessinée» Sion : Musées cantonaux du Valais, 1995-96 (Sion 1995).
- ⁴ A. Bocquet, Archéologie et peuplement des Alpes françaises du nord au Néolithique et aux âges des Métaux. L'Anthropologie 101, 1997, 291-393.

Publié avec un soutien du Canton de Vaud.

Die Gräber vom Typ Chamblandes und der Ursprung der alpinen Megalithik

Die Aufarbeitung der Nekropole Petit-Chasseur in Sion VS hat in der Geschichte des Bestattungsplatzes einen Bruch aufgezeigt, nämlich zum Zeitpunkt, als um 2450 v.Chr. die Glockenbecherkeramik erscheint und die Grabstelen in einem neuen Stil verziert werden.

Der vorliegende Beitrag möchte einen Teilaspekt dieser Problematik darstellen, nämlich die Einbettung der Nekropole in eine historische Kontinuität.

Das Neolithikum durchläuft eine Entwicklung in fünf Phasen:

- Entwicklungsphase im Vordern Orient;
- Pionierphase, zeitgleich mit dem Beginn der Neolithisierung Europas, Tendenzen zur Aufsplitterung überwiegen;
- zweite Pionierphase mit Verstärkung obiger Tendenzen und einer Ausbreitung bis in die Alpen und nach Nordeuropa;
- Stabilisierungsphase mit Festigung der Grenzen; die Aufsplitterungstendenzen halten sich mit den Konsolidierungsbestrebungen die Waage;

- Phase der Hierarchisierung, mit Interaktionen und Wettbewerb zwischen den verschiedenen Gesellschaften.

Die Analyse der neolithischen Bestattungssitten erlaubt ihrerseits die Unterscheidung von sechs Praktiken, die auf verschiedenste Arten miteinander verknüpft sein können:

- Bestattungen innerhalb der Siedlung; verschiedene Riten.
- Einzelkörpergräber; oft in Hockerstellung; von der Siedlung abgesetzte Bestattungsorte.
- Mehrfachbestattungen.
- Megalithik; das Grabmal nimmt monumentale Formen an; nach einer Beschränkung auf wenige Personen werden mit der Zeit mehr und mehr Individuen einbezogen.
- Differenzierung in den Grabausstattungen; die Beigaben unterscheiden sich bezüglich ihres »Reichtums«.
- Rückkehr zur Einzelbestattung mit bescheidenem Grabmonument.

Die Untersuchung der Entwicklung der Bestattungssitten erlaubt es, die beiden Phänomene miteinander in Verbindung zu bringen (tableau 1).

Das Chronologieschema sieht folgendermassen aus (tableau 2):

- 1 Ab 4700 v.Chr. erreicht im Zusammenhang mit dem Beginn der Cortaillodkultur eine Pionierwelle das vermutlich bereits neolithisierte Wallis. Die praktizierten Bestattungssitten sind einheitlich und zeugen von einer Gesellschaft, in der Ungleichheiten noch stark eingeschränkt sind (Phasen 1.1 und 1.2).
- 2 Erste Anzeichen einer zunehmenden Ungleichheit machen sich ab 4300 bemerkbar. Es erscheinen Mehrfach- und schliesslich Kollektivgräber (Phase 1.3).
- 3 Ab 4000 verstärkt sich der Prozess der Stabilisierung. Die Bestattungssitten verändern sich: Kollektivgräber, Selektion, unterschiedliche Beigaben, zunehmende Monumentalität des Grabs, Zusammenhang mit Megalithen möglich, Zentralorte (Phase 2).
- 4 Gegen Ende des Neolithikums (um 3200 v.Chr.) bezeugt die Nekropole Petit-Chasseur einen nächsten Schritt in der Entwicklung der Gesellschaft in Richtung Hierarchisierung. Sie stellt mit Sicherheit ein Zentrum für die kultischen Aktivitäten mehrerer Gemeinschaften im mittleren Wallis dar (Phase 3). Die Glockenbecherkultur bildet die logische Fortsetzung dieser Entwicklung.

Le tombe di tipo Chamblandes e l'origine del megalitismo alpino

La maggior parte degli studi dedicati alla necropoli di Sion VS, loc. Petit-Chasseur, ha affrontato la tematica dell'interruzione constatata nell'evoluzione della necropoli, al momento in cui, verso il 2450 a.C., fa

apparizione la ceramica campaniforme e, con tutta probabilità, un nuovo tipo di decorazione delle stele. Questo articolo tratta ora un aspetto complementare della questione: la situazione della necropoli in un contesto di continuità storica.

L'evoluzione del Neolitico si articola in cinque tappe di sviluppo:

- Fase di formazione, corrispondente all'elaborazione delle economie di produzione nel Medio Oriente.
- Fase di pionierismo, contemporanea alla prima neolitizzazione dell'Europa, in un momento in cui i processi di segmentazione prevalgono rispetto al processo di riunione.
- Fase di neopionierismo, caratterizzata dal proseguimento della tappa precedente nelle regioni più marginali, come le Alpi e il nord dell'Europa.
- Fase di stabilizzazione, nella quale si delineano frontiere più stabili ed i processi di segmentazione e di riunione delle unità sociali si equilibrano.
- Fase di gerarchizzazione, nella quale le interazioni tra le società provocano competizione e gerarchizzazione.

L'analisi dei rituali sepolcrali neolitici si suddivide dal canto suo in sei complessi di pratiche, delle quali alcune possono combinarsi in modo differente:

- Sepolture integrate alle abitazioni, di riti diversi.
- Inumazioni individuali, spesso in posizione ripiegata, e apparizione di cimiteri discosti dalle abitazioni.
- Collettivizzazione delle tombe.
- Megalitismo. Le strutture funerarie acquistano dimensioni monumentali. Questo fenomeno concerne in un primo tempo unicamente una scelta ristretta di individui, in seguito tenderà a riunire una popolazione sempre più consistente.
- Differenziazione dei corredi funerari a livello di «ricchezza».
- Ritorno alla tomba individuale, demarcata da un monumento funerario di modeste dimensioni, come un tumulo.

Lo studio dello sviluppo dei riti funerari permette di intravedere una correlazione tra queste due sequenze evolutive, valida per la valle del Rodano (cfr. tableau 1).

Così si prospetta lo schema cronologico (cfr. tableau 2):

- 1 A partire dal 4700 a.C., un fronte pionieristico in relazione all'inizio della civiltà di Cortaillod raggiunge il Vallese centrale, a sua volta probabilmente già neolitizzato. Le manifestazioni culturali legate a questo fronte risultano omogenee e testimoniano di una società nella quale le ineguaglianze restano molto limitate (fasi 1.1 e 1.2).
- 2 I primi segnali di determinate ineguaglianze si manifestano a partire dal 4300 a.C.: apparizione delle inumazioni multiple, se non collettive (fase 1.3).
- 3 Il processo di stabilizzazione si rafforza a partire dal 4000 a.C. Il rituale funerario è soggetto ad una serie di trasformazioni: inumazioni collettive di individui scelti, dotazione di corredo eterogenea, crescita di importanza della monumentalità della tomba, associazione possibile con menhir, siti centrali (fase 2).

- 4 Alla fine del Neolitico, verso il 3200 a.C. la necropoli Petit-Chasseur testimonia di un nuovo passo nell'evoluzione della società in corso di gerarchizzazione. La necropoli costituisce un luogo centrale, nel quale si concentrano le attività rituali di più comunità del Vallese centrale (fase 3). L'apparizione del Campaniforme si iscrive perfettamente nella logica di questa tappa evolutiva.

R.J.

*Patrick Moinat
Section Monuments historiques
et archéologie du canton de
Vaud
10, Place de la Riponne
1014 Lausanne*

*Alain Gallay
Département d'anthropologie
et d'écologie
12, rue Gustave Revilliod
1227 Carouge - Genève*